

LA MANCHE, ÉDUCATION, CULTURE & PATRIMOINE



**maisons
paysannes
de france**



LES AMIS DE
L'ABBAYE
DE LA LUCERNE



Laïcité



Les Orgues du bocage
Coutançais

AMOPA 50

SAHM





LA MANCHE

EDUCATION, CULTURE & PATRIMOINE

Sommaire :

Éditorial	p. 2
Amopa	p. 3
- CR sortie Pirou	p. 4
- École centrale	p. 5
- Granville port corsaire	p. 6 & 7
- Un établissement à l'honneur	p. 8 & 9
Amis de La Lucerne d'Outremer	p. 10 à 12
Orgues du bocage coutançais	p. 13
Maisons paysannes de France	p. 14 & 15
Amis de la cathédrale Coutances	p. 16
Société d'archéologie et d'histoire de la Manche	p. 17 & 18
Association des élèves BTS du lycée	p. 19

Fièrement dressé, comme un coq de bataille, face aux îles Anglo-Normandes et à la Cornouaille d'Angleterre, le département de la Manche s'étire, tout en longueur, entre la Bretagne et la Normandie, dont il fait partie intégrante depuis juste mille ans.

De par l'Histoire, il forme comme un trait d'union entre les deux provinces ; par le sol, il se rattache aux deux régions : si la plus grande partie de son socle se relie au Massif Armoricaire, le Bassin Parisien vient s'enfoncer, tel un coin, jusqu'au cœur même du Cotentin.

Une telle variété de roches détermine une extraordinaire diversité d'aspects, de sites et de richesses naturelles, qui viennent s'ajouter à tant de richesses !

La mer elle-même, qui frange son rivage sur une étendue telle que la Manche est, après le Finistère, le département le plus maritime de la France, la mer, dis-je, contribue encore à multiplier, jusqu'à l'infini, toutes les nuances de cette beauté.

Jacques Fuster. 1933

Editorial

Six associations de bénévoles du département de la Manche (L'Association des membres de l'Ordre des Palmes académiques, les Amis de l'Abbaye de la Lucerne, les Amis de la Cathédrale de Coutances, les Orgues du Bocage Coutançais, Les Maisons Paysannes de France, la Société d'archéologie et d'histoire du département de la Manche) ont décidé de travailler ensemble.

Leur but est de valoriser les interventions participant à la formation des jeunes, de proposer des activités culturelles variées : concerts, conférences, visites..., de faire connaître et mettre en œuvre des pratiques traditionnelles de constructions écologiques.

Cette publication est le fruit de cette synergie comprenant l'implication essentielle d'étudiants en 1^{ère} année de BTS Communication au Lycée Pierre et Marie Curie de Saint-Lô, éléments « clefs » de cette publication.

Puisse la lecture de ce premier numéro vous donner envie de continuer avec nous cette aventure.

Michel Le Bohec

Cette première publication repose sur l'implication toute particulière de Marie Blier, Bérengère Jourdain, Tifany Poupeville, Yael Riou, élèves de la section BTS communication des entreprises du lycée Pierre et Marie Curie de Saint-Lô qui, avec leurs professeurs, ont bien compris l'esprit et l'objectif de la démarche. Nous tenons à leur exprimer nos plus vifs remerciements.



**ASSOCIATION DES MEMBRES
DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES**

Section de la Manche

685, route de la Sabotière. 50380 SAINT AUBIN DES PREAUX

Président : Michel Le Bohec

L'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (**AMOPA**), créée en 1962 et placée sous le haut patronage du Président de la République et du Ministre de l'Éducation Nationale, est reconnue d'utilité publique depuis 1968.

Elle est composée d'hommes et de femmes ayant reçu la « décoration violette » c'est à dire les Palmes Académiques. Cette décoration récompense les services rendus à la jeunesse.

Elle compte aujourd'hui 151 sections, dont 116 en France métropolitaine et dans les DOM TOM, le complément à l'étranger. Elle est présente sur les cinq continents. Elle regroupe 23 500 adhérents. L'AMOPA offre à ses membres la possibilité de se rencontrer au cours d'activités culturelles nombreuses dans un climat de chaleureuse amitié. Elle est un carrefour et un réseau de compétences et de générations. Elle forme une grande communauté humaine et culturelle, chaleureuse, respectueuse des uns et des autres. Réunissant les élites intellectuelles éparpillées de

par le monde, elle réalise une sorte de rêve de société idéale, fondée non sur le profit mais sur un profond humanisme.

Ayant embrassé le foisonnement de cette fin de siècle et de millénaire, et participé à toutes les vibrations de son époque, l'aventure hors du commun de l'AMOPA s'apparente à une entreprise plus riche de découvertes, d'émerveillements, d'expériences humaines que toutes les sagas que retient l'histoire ou qu'ont pu inventer le cinéma ou la littérature.

La section AMOPA de la Manche, à l'instar des instances nationales, met en place pour ses adhérents et ceux des associations partenaires des activités culturelles dans un esprit convivial, et s'engage par ailleurs au service de la jeunesse pour contribuer à insuffler aux élèves et étudiants, d'où qu'ils viennent, l'ambition nécessaire pour que leur devenir soit à la hauteur de leur potentiel.

D'après « amopa.asso.fr »

Composition du bureau de la section :

Présidente d'honneur : Nicole Bonnemasson

Président : Michel Le Bohec

Vice-président : Yves Marion

Secrétaire : Jacky Gaillet

Secrétaire adjointe : Annie Bruniquel

Trésorier : Miguel Gomez-Blesa

Trésorière adjointe : Marie-Jo Daret

Autres membres :

Michel Aumont

Hélène Clément

Claude Echerbault

Christian Fleury

Bernard Lamache

André Letourneur

Chantal Procureur

Distinction dans l'ordre des Palmes académiques. Promotion de janvier 2016

Au grade de chevalier :

Mme LECOQ-CUEFF Marie-Thérèse

M. BUISSON Jean

Mme CHAMPÉL-LAVIEILLE Marie-Thérèse

M. DE GAND Guy

M. VERPLANCK Francis

Au grade de commandeur :

M. LEGRAVERAND Jean-Paul

Pirou, Gratot, deux châteaux, deux légendes

Chef-d'œuvre de l'architecture militaire médiévale, le château fort de Pirou fondé au XII^e siècle est l'un des plus anciens de Normandie. C'est l'un des mieux conservés grâce à la remarquable restauration initiée, à partir de 1966, par l'abbé Marcel Lelégard. Déjà protégé par cinq portes défensives, il s'élève sur un îlot artificiel entouré de trois douves. Dans la basse-cour, s'ouvre un ensemble exceptionnel : la boulangerie, le pressoir, la chapelle Saint-Laurent et la salle des plaids qui abrite la « tapisserie de Pirou ». Celle-ci relate, non sans humour, la conquête de l'Italie du Sud et de la Sicile par les Normands du Cotentin menés par les seigneurs de Hauteville-la-Guichard. Le groupe pénètre dans la forteresse par un pont de pierre qui remplace l'ancien pont-levis et visite le vieux logis avec sa salle des gardes, sa salle à manger et les cuisines. Les amopaliens empruntent alors des escaliers étroits pour accéder au chemin de ronde bordé de magnifiques toitures de schiste, d'où chacun a une vue panoramique de la mer aux marais. On ne peut quitter cette petite forteresse sans penser aux seigneurs de Pirou qui auraient pu échapper à un siège des vikings en se transformant en oies sauvages grâce un grimoire. En revenant pour retrouver celui-ci et sa formule magique, les oies découvrirent un château incendié. Alors elles ne purent retrouver figure humaine et c'est pourquoi chaque année, elles reviennent au printemps et repartent à l'automne.

A Gratot, les amopaliens se sont approchés des ruines spectaculaires du château des seigneurs d'Argouges. Celui-ci a été sauvé d'une ruine totale grâce à une équipe de bénévoles passionnés qui, à partir de 1968, a entrepris sa restauration. On accède au château implanté au milieu de douves, par une double poterne d'entrée flanquée de bâtiments à usage de communs. Il abrita 16 générations des seigneurs d'Argouges,



Le groupe pose devant le vieux logis

qui le bâtirent, le remanièrent et l'agrandirent pour en faire au XVIII^e siècle, une riche demeure de plaisance. Chacun a le regard attiré par la haute et élégante tour de la fée Andaine qui aurait vécu au château. Le propriétaire des lieux, un jour qu'il chassait la rencontra, en tomba amoureux et voulut l'épouser. Elle accepta à la condition de ne jamais entendre prononcer le mot « mort ». Leur union dura sept ans, mais le mot interdit échappa de la bouche du seigneur. Alors la fée disparut à jamais par la fenêtre... Depuis ce temps, les visiteurs peuvent monter voir la trace de la main de la fée sur le rebord de la plus haute fenêtre. Dans le domaine, les amopaliens découvrirent, dans une clairière, l'ermitage Saint-Gerbold qui fut d'abord une chapelle construite par la famille d'Argouges au début du XV^e siècle. Dédiée à Saint-Gerbold, évêque de Bayeux au VII^e siècle, elle fut convertie en ermitage vers 1620 et abrita sept ermites du XVII^e siècle à la Révolution.

Annie Bruniquel

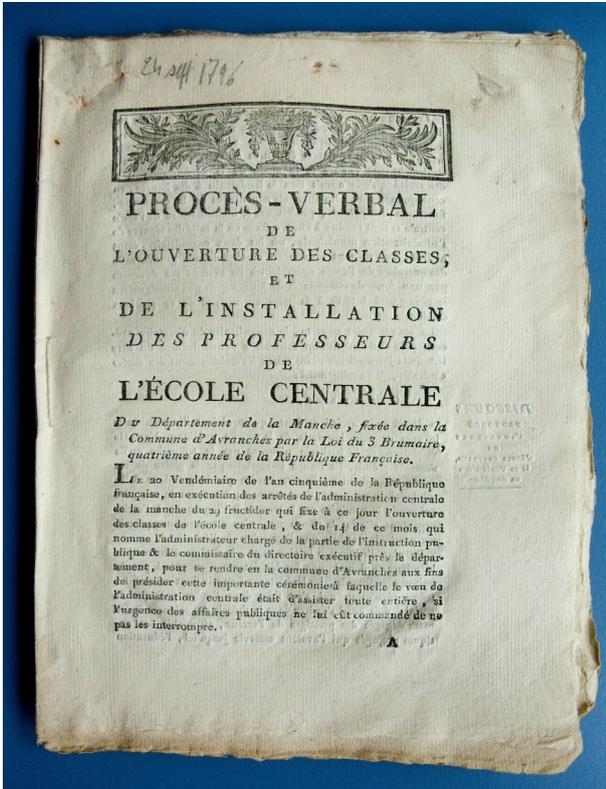
Secrétaire adjointe, organisatrice de la sortie.



Ci-dessus : les ruines du château de Gratot ; ci-contre : l'espace du château de Pirou.



L'École centrale du département de la Manche à Avranches (1795-1808)



Procès-verbal de l'ouverture des classes et de l'installation des professeurs de l'École centrale de la Manche, 20 vendémiaire an V. Archives départementales de la Manche, fonds Canu, 135 J 1.

À la fin du XVIII^e siècle, la Manche comptait six collèges. La Révolution, soucieuse de mettre en œuvre une société nouvelle, mit un terme à l'activité de ces collèges de l'Ancien régime en nationalisant les biens du clergé et, par le décret du 27 novembre 1790, en exigeant, de tous les ecclésiastiques, l'obligation du serment constitutionnel. Les collèges se vidèrent de leurs forces enseignantes en même temps que se vidèrent les églises. Mais consciente qu'une société ne peut longtemps survivre sans former ses enfants, la Convention créa les Écoles centrales pour remédier à cette situation.

C'est au nom du Comité d'Instruction publique, que Lakanal fit adopter, le 7 ventôse an III, le projet de décret sur les Écoles centrales qui furent officiellement créées le 26 frimaire suivant. « Au-dessus des écoles primaires s'élevaient donc les Écoles centrales qui porteraient ce nom en raison de leur situation au centre des écoles primaires de chaque département et de la portée de toutes les matières enseignées ». Cette nouvelle institution d'enseignement était originale, tant par ses contenus que par les modalités proposées. Selon le chapitre 1^{er} de la loi, il devait y avoir, dans chaque département une École centrale par tranche de 300 000 habitants. Chacune d'elle devait comporter quatorze chaires d'enseignement et les leçons devaient être données en français. En

outre, auprès de chaque école, il devait se trouver une bibliothèque publique, un jardin et un cabinet d'histoire naturelle, un cabinet de physique expérimentale, une collection de machines et modèles pour les arts et métiers. L'enseignement ainsi proposé était assurément novateur, profondément moderne, très éloigné de l'humanisme antique que proposaient les anciens collèges.

Dans la Manche, d'emblée, plusieurs villes se manifestèrent pour obtenir le droit d'ouvrir une École centrale : Saint-Lô, Coutances, Valognes, Avranches. Au regard de la population, le département devait pouvoir se doter de deux Écoles. Les candidatures d'Avranches et de Valognes furent avancées. Après d'âpres débats seule la première fut autorisée. La loi du 25 messidor an IV ratifia l'affectation des bâtiments de l'ancien collège pour accueillir l'École centrale de la Manche. De cette École centrale, il ne reste, aujourd'hui, aucune trace, hormis, le jardin botanique. Dès le 24 brumaire an V, l'administration mit à la disposition de l'École centrale, un terrain enclos de murs situé tout près de l'école, « le jardin légumier des ci-devants Capucins et la portion de terre y adjacente formant ensemble une étendue de 7 vergées 22 perches ». Un procès-verbal, daté du 20 vendémiaire an V, conservé aux Archives départementales de la Manche, fait état de l'ouverture des classes et de l'installation des professeurs.



Sommet de la grille d'entrée de l'actuel jardin public d'Avranches. Cliché Yves Marion.

Qui vient à visiter ce superbe jardin des plantes d'Avranches tout orienté vers le remarquable panorama que constituent le Mont-Saint-Michel, sa baie, et les sinueux rubans argentés qui l'arrosent, ne se doute pas qu'en franchissant la grille d'entrée, il entre dans le jardin botanique de l'ancienne École centrale de la Manche. À cet instant, s'il levait les yeux, il distinguerait nettement les lettres « JB » entrelacées prouvant qu'il s'agit bien du jardin botanique que fréquentèrent les élèves entre 1796 et 1803.

La loi du 11 floréal an X, en mettant un terme à l'expérience des Écoles centrales, tourna le dos, et pour longtemps, à un enseignement scientifique et novateur orienté vers une économie moderne de type industriel. L'éducation devint un monopole de l'État. La première étape, ouverte par la loi de floréal an X, fut suivie d'une seconde, créant, en 1808, l'Université impériale. La page était bien tournée.

Yves Marion

Granville, port terre-neuvas et corsaire



Granville vers 1620, reproduction du tableau de Claude Vignon. L'original se trouvait dans la galerie du château de Torigny détruit en 1944. Huile sur toile, 755 x 1010 mm, collection Musée d'art et d'histoire de Granville.

Jusqu'au milieu du XVII^e siècle, Granville est un petit port qui ne se distingue guère des autres. On y pratique la pêche côtière, surtout celle des huîtres, et un peu la pêche morutière à Terre-Neuve. C'est au XVIII^e siècle que la cité bas-normande s'affirme pleinement dans la vie maritime, en fixant efficacement sa destinée dans la pêche morutière, au point de disputer âprement la suprématie à Saint-Malo. Il faut dire que Granville ne manque pas d'atouts : un noyau d'armateurs compétents et ambitieux, mais aussi de nombreux gens de mer aux compétences clairement reconnues. Granville est alors considérée comme une véritable pépinière d'excellents matelots, susceptibles d'alimenter avantageusement les équipages des vaisseaux de Sa Majesté.

Lorsqu'une guerre éclate, l'activité morutière se trouve interrompue. C'est là que Granville se distingue de bien d'autres ports : il se lance dans la guerre de course, alors que d'autres ne le font pas. Comparativement à Saint-Malo et à Dunkerque, qui arment beaucoup plus de bâtiments en course, Granville ne peut pas objectivement être considéré comme un grand port corsaire. Son activité n'est pourtant pas dénuée d'intérêt. On y trouve des actions d'éclats, des récompenses, des déroulements de carrières étonnants, mais aussi des mutineries, des destins brisés, d'amères déceptions et de grandes frustrations, qui méritent toute notre attention.

Certaines familles se distinguent : les Lévesque, les Couraye du Parc, les Hugon, les Deslandes, etc. Des hommes aussi, tels Beaubriand-Lévesque, qui devient corsaire du roi Louis XIV à la tête de vaisseaux de guerre de 3^e

rang, ou les armateurs Léonor Couraye du Parc et Nicolas Deslandes qui y gagnent fortune et anoblissement. D'autres vivent des destins incroyables. Le capitaine Robert Lair a une main arrachée par un boulet de canon au cours d'un combat avec les Anglais. Il se fait soigner et garde son commandement jusqu'au moment où un nouveau boulet lui emporte l'autre bras. Son vaisseau étant désarmé, il se rend. Dans son état, les vainqueurs sans défiance l'abandonnent aux soins de son chirurgien et de deux matelots, puis ne pensent qu'à se livrer à la joie et au vin. L'ivresse et le sommeil sont la suite de leur débauche. Le capitaine Lair en profite pour donner des instructions aux deux hommes qu'on lui avait laissés. Ils dirigent la boussole vers la France. Cette manœuvre hardie réussit si parfaitement que le navire est mouillé à Morlaix avant même le réveil des Anglais enivrés. Louis XIV, qui ne laissait aucune belle action sans récompense, honora d'une épée d'honneur ce valeureux capitaine qui pourtant n'avait plus

de main.

Que dire aussi de Mathieu Delarue, ce capitaine aux yeux crevés et au bas de visage emporté par un boulet ? Aveugle, muet et nourri à l'aide d'un entonnoir, il vivra encore vingt ans. On l'appelle dès lors « *Face d'Argent* », en raison du masque de ce métal qu'il porte désormais pour cacher sa cruelle difformité.

Georges René Pléville Le Pelley réussit un parcours hors du commun. À 13 ans, ce fils de bonne famille travaille comme un mousse sur les navires terre-neuviens. À 18 ans, lieutenant à bord d'un petit navire corsaire, un boulet de canon lui emporte la jambe droite. Pareille mésaventure se renouvelle à 20 et à 33 ans. Finalement, après trois captivités en Angleterre et un parcours remarquable comme officier de port, il devient amiral et ministre de la Marine sous le Directoire.

Grâce à de tels hommes, compétents et valeureux, Granville se hisse sous le règne de Louis XVI à la 3^e place des ports corsaires français métropolitains, par le nombre d'armements en course et par la valeur totale de ses captures.

Si l'on s'intéresse aux efforts consentis par les Granvilais dans la guerre de course, on constate que les bâtiments sont souvent imposants. Rares sont les armateurs français à armer des corsaires de cette taille : le *Granville* jauge 530 tonneaux, ce qui est énorme pour un navire particulier ; le *Monsieur 475* ; la *Madame*, le *Patriote* et l'*Aimable Grenot*, 390. Ce sont des frégates d'au moins 40 m de long, sur lesquelles embarquent 300 à 400 membres d'équipage. Toute-

fois, le plus petit ne dépasse pas les 3 tonneaux : c'est une minuscule bisquine de 8,30 m de long seulement, sur laquelle on embarque pourtant 12 hommes. Il faut imaginer ces équipages à bord de leurs navires, vivant dans la promiscuité, l'absence d'hygiène et l'humidité permanente. Pour pallier la corruption rapide de tous les aliments, l'on charge également des animaux vivants - vaches, cochons, canards, etc. – que l'on tue au fur et à mesure des besoins. Sans oublier toute la nourriture pour ces bêtes embarquées et ... les rats, indésirables compagnons de voyage qui ne manquent pourtant pas de s'inviter à cette aventure.

Les motivations de ces équipages sont diverses. Il s'agit bien entendu de laver les affronts infligés par l'Angleterre, mais surtout, pour beaucoup, de survivre économiquement pendant la durée de la guerre. L'appât du gain peut aussi les inciter à s'engager, car chaque corsaire, du capitaine au simple mousse, rêve de faire fortune. Si quelques uns y trouvent effectivement la fortune, la plupart de ces hommes y trouvent généralement la déconvenue. Ils sont en effet nombreux à faire faillite, à rentrer bredouilles ou à être emmenés en captivité dans de sombres prisons anglaises.

Quel regard peut-on alors jeter sur la vie d'un corsaire ? D'une manière générale, le destin des équipages corsaires n'était pas heureux. Si une dizaine de capitaines corsaires ont vu leurs actions récompensées par des épées d'honneurs, si une bonne partie des officiers ont pu gagner des parts de prises importantes, bon nombre de matelots n'y ont trouvé que la misère et le manque de considération. Les mauvais traitements ne provenaient pas seulement des gardiens de prisons anglaises lorsqu'ils étaient prisonniers. Ils étaient malheureusement trop souvent le fait des armateurs et de certains capitaines, qui profitaient cruellement et honteusement de cette misère pour les exploiter davantage encore.

Michel Aumont, docteur en Histoire, professeur d'Histoire-Géographie, chargé de cours à l'université de Caen Basse-Normandie.



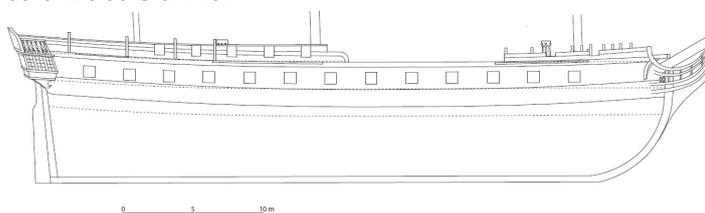
Anonyme, Combat naval du 26 floréal an VII, huile sur toile, 945 x 1114 mm, collection Musée d'art et d'histoire de Granville. Il s'agit de l'attaque d'un navire anglais par le corsaire français Le Désiré sous le Premier empire.



Anonyme, Portrait de Pléville-Le Pelley en uniforme de capitaine de vaisseau, 1340 x 1120 mm, collection Musée d'art et d'histoire de Granville.

Pour plus d'information : AUMONT, Michel, *Les corsaires de Granville, une culture du risque maritime (1688-1815)*, Rennes, PUR, 2013, 538 p.

Les illustrations sont ici reproduites avec l'aimable autorisation du Musée d'art et d'histoire de la ville de Granville.



Le collège Jean Follain de Canisy

ou

« Vers une orientation choisie plutôt que subie »

A travers sa loi sur la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, le Ministère de l'Éducation nationale a reconsidéré en profondeur la question de l'orientation et la manière de l'appréhender avec les élèves et leurs parents. Au-delà de ses évolutions pédagogiques significatives, cette réforme globale de l'éducation a l'ambition de construire des citoyens responsables, capables d'esprit critique, dotés d'un niveau de connaissances, de compétences et de cultures suffisamment solide pour faire face aux enjeux d'une société se modernisant en permanence, et garantir ainsi, pour un plus grand nombre, une insertion sociale et professionnelle de qualité. Par ailleurs, le marché de l'emploi à travers ses évolutions nous démontre chaque jour sa complexité et nous savons déjà que nous aurons besoin demain de techniciens et de cadres en nombre. Dans 10 ans, 50% des métiers auront disparu au profit de nouveaux. C'est pourquoi, il est un enjeu majeur et essentiel pour l'École que de mieux accompagner les élèves et leurs familles à la compréhension



proximité ou les mettant en difficulté face à un marché de l'emploi qui ne répond déjà plus à ces critères (en référence aux sortants sans qualification, au taux de chômage des jeunes).

La nouvelle dynamique dans laquelle s'inscrivent les équipes éducatives des collèges, des lycées et les professionnels des services d'orientation depuis la rentrée 2015, permet de reposer autrement la question de l'orientation. Dans le cadre de cette réforme, chaque établissement est en train de refonder sa politique d'orientation, à partir des phénomènes évoqués ci-dessus et à travers une prise de conscience collective des véritables enjeux. Chaque équipe va désormais accompagner les élèves et leurs familles à l'idée

des règles qui régissent actuellement notre société, le marché du travail, évitant ainsi les ruptures, allant parfois jusqu'à un risque réel de fracture sociale pour les plus éloignés de l'insertion.

Le défi est d'autant plus important à relever dans notre département que les « jeunes manchois » affichent en terme de performance à l'examen des taux de réussite tout à fait honorables au DNB et au BAC, mais insuffisamment corrélés à la poursuite d'études. Cela se traduit par des taux de passage en 2nde GT inférieurs à la moyenne nationale. Ce phénomène s'explique entre autre par un manque de mobilité et d'ambition chez certains de nos élèves et de leurs familles, n'osant pas prendre de risque et préférant se diriger vers des formations courtes, suffisamment sécurisantes à leurs yeux, les amenant ainsi à saisir des opportunités d'emploi de





© Collège Jean Follain, Canisy

selon laquelle l'orientation n'est pas uniquement une affaire de procédures et de paliers, mais, au contraire, l'occasion d'inscrire chaque élève dans un processus progressif qui le **conduit vers une orientation choisie plutôt que subie**. Pour se faire, elle reconsidère la scolarité de l'élève dans sa globalité et la structure autour de la notion de parcours. Ce parcours, que l'on appelle « **Parcours avenir** », s'articule autour de 3 objectifs :

- Permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel
- Développer chez l'élève le sens de l'engagement et de l'initiative
- Permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel

Ce parcours avenir est proposé de la classe de 6^{ème} jusqu'à la classe de terminale à tous les élèves. Il intégrera même les disciplines (ancrage disciplinaire dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires) et il sera l'occasion, autour d'un dialogue renforcé avec les élèves et leurs familles, d'engager suffisamment tôt des échanges autour de d'autres compétences associées à la question de l'orientation, entre autre celles de :

- faire preuve de curiosité,
- s'autoriser à explorer tous les possibles, et ne pas se limiter à un métier,
- la capacité à émettre des choix, et à les hiérarchiser,
- la capacité à prendre des décisions,
- la capacité à accepter l'idée d'un plan « B » réaliste et de qualité, et d'envisager un parcours pas forcément linéaire mais réussi, permettant de réaliser un projet professionnel auquel on avait pas forcément pensé mais dans lequel on peut s'épanouir réellement,
- la capacité à faire preuve d'initiative,
- la capacité à développer son goût d'entreprendre,
- la capacité à s'adapter tout au long de sa vie professionnelle : saisir de nouvelles opportunités, anticiper sur les évolutions de la société, s'appuyer sur ses compétences capitalisées antérieurement pour les transférer, les valoriser dans une future activité professionnelle, accepter systématiquement l'idée d'en développer de nouvelles à travers la formation.

C'est autour d'un des objectifs du parcours avenir que le collège de Canisy a souhaité plus particulièrement se mobiliser

cette année en permettant à ses élèves de 3^{ème} de vivre une expérience originale : l'opportunité d'expérimenter « 2 jours en entreprise » pour découvrir le monde économique et professionnel. L'objectif de ces « 2 jours » était de mettre en avant tous les métiers dans la société « Elle & Vire » de Condé sur Vire et d'aborder les parcours singuliers de chaque employé.

Pour permettre aux élèves de comprendre le fonctionnement de l'entreprise, ils ont débuté leurs travaux d'investigation par la fabrication artisanale de certains produits en petits groupes après avoir effectué des dégustations

dans le laboratoire Recherche et Développement. Quand les processus de fabrication des produits ont été acquis, la visite du pôle de fabrication prenait tout son sens avec les règles de sécurité et d'hygiène en entreprise.

Cette visite a permis de rencontrer les employés pour comprendre leurs métiers et aborder leurs parcours de formations et professionnels avec une fiche guide. La visite s'est clôturée par un bilan entre les élèves et l'entreprise puis une rencontre avec le centre de formation de Saint-Lô Thère. Les témoignages des employés ont souvent surpris les élèves sur les parcours des professionnels.

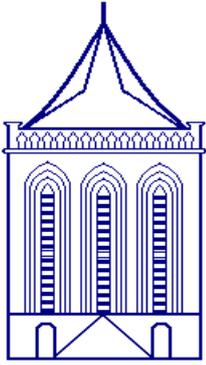
Cette expérience a nécessité une grande préparation et a permis de cibler des objectifs très importants pour nos collégiens comme :

- La diversité des métiers au sein d'une même entreprise
- La diversité des parcours professionnels pour exercer un même métier.

Enfin, et pour aller plus loin sur cette question de l'orientation, M. Lhuissier, Inspecteur d'Académie Directeur des Services de l'Education nationale de la Manche, a proposé aux collèges du département de s'inscrire dans une expérimentation permettant aux élèves et à leurs familles de décider de la voie d'orientation à l'issue de la classe de 3^{ème}. Cette dernière devrait permettre aux élèves et aux familles de s'ouvrir à d'autres possibles tout en étant accompagnés par les acteurs du système éducatif dès l'entrée en 6^{ème} à l'idée de pouvoir poursuivre des études. 31/54 collèges du département se sont mobilisés autour de cette expérimentation pour la campagne d'affectation 2016.

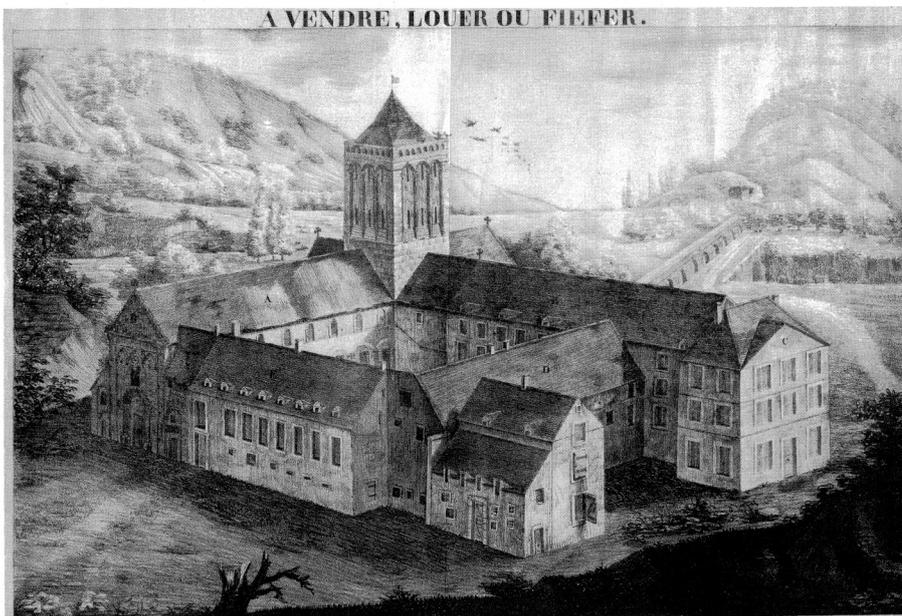
Guy Landragin, Principal du Collège de Canisy
Sylvain Adam, Inspecteur de l'Education nationale
en charge de l'Information et de l'Orientation

Les clichés ont très aimablement été mis à disposition par
L'administration du collège Jean Follain de Canisy.



AMIS DE L'ABBAYE DE LA LUCERNE D'OUTREMER

Une abbaye, une association, un festival musical



ANCIENNE ABBAYE DE LA LUCERNE D'OUTREMER DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

Lithographie extraite de la plaquette d'Emile Vivier, *La Haye-Pesnel et ses environs : l'abbaye de la Lucerne*, (1942 ?), 28 p.

coton.

En 1834, Victor Bunel dont la femme, Amélie Gallien, était héritière de l'abbaye, transforma le bâtiment en marbrerie, fermée en 1870 et laissée à l'abandon à la fin du XIX^e.

Si l'église abbatiale, victime des modifications dues à La Révolution Industrielle, tombe peu à peu en ruine, le logis des abbés, transformé en résidence de plaisance, voit séjourner des artistes parisiens.

C'est ainsi qu'à partir de 1845, y réside la famille des peintres Dubufe (Claude-Marie, Edouard et Guillaume), alliée des Bunel, de même que le compositeur Charles Gounod, beau-frère d' Edouard Dubufe.

L'abbaye, classée monument historique en 1928, ne doit sa restauration qu'à la ténacité de l'abbé Marcel Lelégard qui, en 1954 fonda l'association *Les amis de l'Abbaye de la Lucerne* et réunit les fonds nécessaires au rachat des ruines qui eut lieu en 1959.

Les travaux commenceront à l'abbatiale en 1960 et, en 1993, une toiture est enfin posée sur la nef de l'église: on peut à nouveau y réunir une foule nombreuse pour assister aux messes et aux concerts.

Tel était le vœu de l'abbé Lelégard qui s'éteint en 1994.

Aujourd'hui, la *Fondation de l'Abbaye de la Lucerne* (créée en 1981) est propriétaire du site dont elle assure l'entretien, l'ouverture au public et la restauration toujours en cours.

L'abbaye de la Lucerne

Cette abbaye fut fondée en 1143, dans la vallée du Thar, par Hasculphe, seigneur de Subligny et son frère Richard II, évêque d'Avranches.

Après plusieurs déplacements, on l'installa définitivement à l'emplacement actuel, au lieu-dit «la Lucerne» (*lucerna*). L'église abbatiale fut dédiée en 1178 à la Très Sainte Trinité, par l'évêque Richard III.

Jusqu'en 1791, elle abrita une communauté de chanoines réguliers de l'ordre des Prémontrés.

Fermée à cette date, elle fut vendue comme bien national au seigneur voisin Léonor Carbonnel, chevalier de Canisy, seigneur de la Lucerne, puis en 1799 à Louis Gallien, armateur à Granville qui installa dans la nef une filature de

L'association « Les Amis de l'abbaye de la Lucerne »

Elle a été créée en 1954 par l'abbé Marcel Lelégard et depuis plus de 55 ans, attachée aux intentions de son fondateur, elle reste fidèle à ses statuts. Remaniés en 2009 tout en gardant le même esprit, ils lui imposent « *d'encourager et développer les études d'histoire régionale* » mais aussi « *d'organiser des animations culturelles et artistiques en concertation avec la Fondation (expositions, concerts, conférences) et d'en faire la promotion par tous les moyens appropriés* ».

Dans ce but, différentes actions sont menées pour attirer un large public et faire de cette abbaye un lieu de culture vivante :

- des conférences sur l'histoire de la région

- des visites-patrimoine (manoir de Bréquigny, logis d'Equilly, prieuré de l'Oiselière....)

- la réédition de livres et de documents liés au patrimoine comme « *Les Maisons anciennes de la Manche* » de M. Lelégard ou des cartes postales anciennes

- la création du *Festival Musical* qui soufflera ses 10 bougies en 2017.

Tout ce travail est conduit par des bénévoles, membres de l'association et de son Conseil d'administration qui compte 12 membres. Tous ont à cœur de faire découvrir et aimer l'abbaye de la Lucerne et d'œuvrer pour son rayonnement culturel.



Abbaye de la Lucerne d'Outremer. © Fondation de l'Abbaye de la Lucerne d'Outremer

Nicole Sanviti
Administratrice

Le festival musical de l'abbaye de la Lucerne

A l'origine de ce festival, la rencontre de quelques personnes animées par la même envie : donner à l'abbaye de La Lucerne - abbaye de l'ordre des Prémontrés - un événement digne d'elle.

L'une des caractéristiques de la construction des abbayes de cet ordre est leur implantation entre quatre portes orientées aux quatre points cardinaux, afin d'accueillir les pèlerins venus de tous les horizons. Là est la clef de l'esprit de ce festival qui veut être, sur le chemin de chacun, musicien ou auditeur, un lieu de convergence pour un temps de rencontre, d'échange et de découverte.

La 1^{ère} édition du festival eut lieu à l'été 2008, et avait proposé quatre concerts sur le thème de la musique baroque ; la 2^{ème} édition, s'associant au cinquantenaire du début des travaux de restauration de l'abbaye, illustra au



© Les Amis de l'Abbaye de la Lucerne d'Outremer. Le bureau.

cours de quatre soirées, quatre moments importants de l'histoire du lieu.

Dès la 3^{ème} édition "Les Amis de l'Abbaye de La Lucerne", souhaitant s'ouvrir toujours plus et notamment en direction de nouveaux publics, renouvelèrent leur proposition et la développèrent au fil des éditions suivantes : à côté de concerts de forme classique, chaque été vit naître - et renaître - les Balades Musicales qui, au fil des ans, ont suscité auprès d'un auditoire de fidèles de plus en plus fourni, composé tout autant de mélomanes que d'oreilles curieuses, des plus jeunes aux plus vénérables, un engouement chaque année confirmé.

Lieu de convergence, ce festival l'est tout autant pour les musiciens qu'ils invitent, puisque s'y côtoient des interprètes menant des carrières internationales (De Caelis, La Faenza, Fr. Dudziak ...) et des semi-professionnels ayant choisi de mener une double activité d'interprète et de pédagogue, que ce soit à l'échelle régionale, nationale ou internationale. Richesse également pour eux que ces rencontres, puisqu'à l'occasion d'une Balade, ont pu se créer de "mini-résidences" au cours desquelles, bien que ne se connaissant pas tous auparavant, les musiciens se sont parfois retrouvés avec gourmandise autour d'une œuvre, pour en offrir l'exécution à un public enthousiaste, à la fin d'une soirée.

L'édition 2016 jouera, cette fois encore, la carte de la découverte, de l'ouverture vers l'autre et vers l'ailleurs. Le sacré et le profane, l'ancien et le contemporain, l'Orient et l'Occident s'y rencontreront. Ils dialogueront et nous interpellent en leurs troublantes similitudes.

Le concert d'ouverture proposera un récital chant-piano autour de la musique allemande. Sous-titré "poésie amoureuse, poésie religieuse", ce concert fera entendre notamment des Lieder de Fr. Schubert, R. Schumann, P. Hindemith. (Alice Fagart, mezzo-soprano, Emmanuelle Moriat, piano)

Le concert d'été verra la venue de l'ensemble de renommée internationale De Caelis. Les quatre chanteuses



© Les Amis de l'abbaye de la Lucerne d'Outremer.

seront, pour ce concert exceptionnel, accompagnées de trois musiciens iraniens pour un programme, mêlant musique médiévale et contemporaine, intitulé « Ghazal ou le cœur en exil, poésie amoureuse et mystique d'Orient et d'Occident ».

Les deux Balades Musicales - l'une en juillet, l'autre en août - seront, elles aussi, marquées du sceau de l'originalité. La première Balade nous fera découvrir le "Concert Clément" : huit musiciens d'une même famille - parents, enfants et conjoints - tous artistes professionnels ou de très haut niveau, qui, dispersés en plusieurs lieux de l'abbaye en première partie de soirée se réuniront pour leur bouquet final. La 2^{ème} Balade sera intimiste (deux duos et un solo) et réservera la surprise d'une rencontre instrumentale rare. (M. Pierre, P. Coulomb, N. Lestoquoy, Fr. Daverio, M. Ochi).

Le concert de clôture, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, verra le retour de la musique allemande : sous les doigts de Fr. Moreau, l'orgue de l'église abbatiale chantera dans un beau programme de chorals de J.S. Bach.

*Christine Neveu
Directrice artistique*

Les Amis de l'Abbaye de la Lucerne d'Outremer

BP 12

50320 La Lucerne d'Outremer

Tel. : 07 83 10 75 52

Des facteurs d'instruments de musique à Coutances, au XIX^e siècle.

Coutances connut l'activité de plusieurs ateliers de facture d'orgues et de pianos, de 1839 à 1892. Toute une famille exerça ce qui est qualifié de nos jours un métier d'art. Dans trois ateliers se trouvaient Pierre Ménard (1799-1886) et son frère Célestin Ménard (1820-1887), Eugène Orange, le cousin (1825-1887), Henri Laforge le neveu (1838- ?), Émile Ménard fils de Célestin (1850-1892) et Auguste Orange fils de Eugène (1859-1895) décédé à Genève.

Pierre Ménard et la facture d'orgue. Né à Courcy, Pierre Ménard apprend le métier loin de Coutances. En 1839, il travaille à Paris et connaît Aristide Cavaillé-Coll. Il décide de fonder un atelier à Coutances, tout près de la cathédrale. Il forme son demi-frère Célestin, plus jeune de vingt ans. Le cousin Eugène Orange rejoint l'atelier. Un orgue neuf est fabriqué pour l'église St-Nicolas de Coutances. Avec ses 2 claviers et 16 jeux il reçoit une distinction en 1844 lors d'un congrès. Pierre Ménard va plusieurs fois à Paris aider Cavaillé-Coll à réaliser des tuyaux d'orgues pour Saint-Denis, Saint-Roch ou St-Paul de Nîmes. En 1846, il reconstruit le grand orgue de l'église St-Pierre à Coutances avec 28 jeux, 3 claviers et pédalier. Aujourd'hui cet instrument fonctionne toujours merveilleusement, proche de sa composition d'origine.

Célestin Ménard et la facture de piano et d'harmonium. Pierre a osé partir loin pour se former, son frère ose se mettre à son compte très rapidement. Il ouvre une boutique d'instruments de musique avec un atelier. Musicien, il est l'organiste de St-Nicolas pendant des décennies. En 1844, lors d'une exposition, il présente un orgue expressif (un harmonium). Ce type d'instrument n'en est qu'à ses débuts en France, « son instrument fonctionne d'une manière satisfaisante ». À chaque exposition dans la Manche, il présentera des pianos. En 1855, il est à l'Exposition universelle de Paris avec « un orgue de petit modèle », certainement du type de celui qui se trouve dans la chapelle de l'hôpital de Coutances.

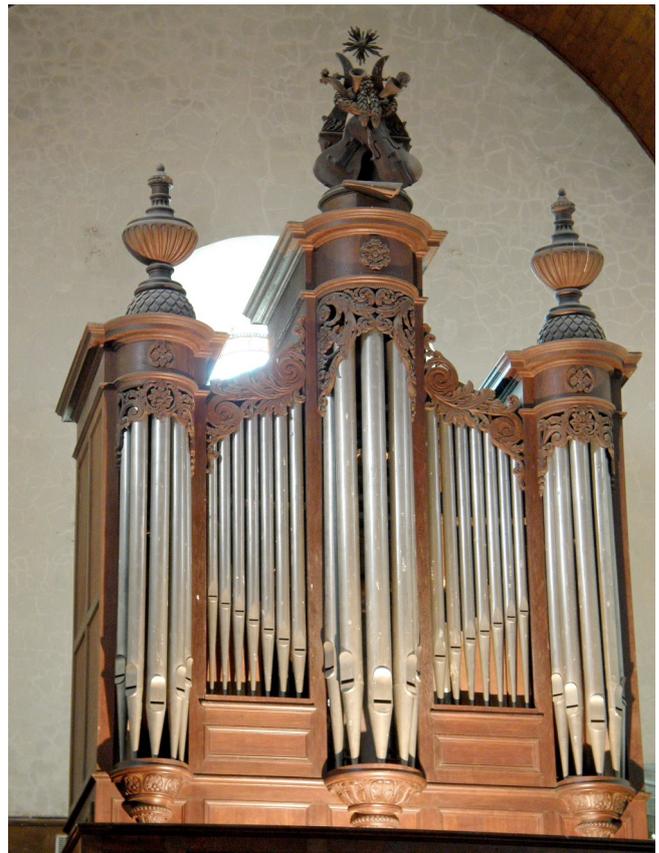
Des orgues pour la Manche, la France et plus loin encore. Pierre Ménard s'est associé avec Eugène Orange et Henri Laforge. Entre 1863 et 1868, ils construisent des instruments de 12 jeux pour les églises de Picauville, Hambye (photo ci-contre) et Périers. Ils mettent au point, en 1858, un petit orgue comme celui du Vast. Une sous-traitance se met en place avec Aristide Cavaillé-Coll de Paris. Environ 20 instruments sont construits un peu partout en France, 10 autres partent à l'étranger : Espagne, Amérique du Sud et même Singapour. Pierre Ménard cherche à innover dans son métier.

En 1867, il est à l'Exposition universelle de Paris présentant son petit orgue et ses particularités. Il reçoit une médaille pour un gros tuyau ayant 8 bouches « chacun de ses sons est identique à celui d'un tuyau séparé, aussi puissant et aussi doux ».

L'association des Orgues du bocage coutançais, qui veille à la conservation et à la mise en valeur des 13 instruments qui existent sur la communauté de commune du bocage coutançais (CBC), s'attache également à mettre en lumière l'histoire de ces fabricants locaux d'instruments de musique.

Bernard JEHAN

Secrétaire de l'association OBC



Orgue de l'église d'Hambye. Classé au titre des monuments historiques le 13 septembre 1982, il n'a subi aucune transformation depuis sa construction, réalisée, en 1866, par les facteurs coutançais Ménard, Orange et Laforge. Il dispose de 3 tourelles de 5 tuyaux et 2 plates faces de 7 tuyaux chacune, en couronnements au sommet. Claviers : à l'arrière, 2 manuels de 54 et 37 notes, pédale 24 notes en tirasse (pédale augmentée de 18 à 24 marches au début du 20^e siècle). <http://www.orguesdubocage.fr/>

maisons paysannes de france

Les techniques traditionnelles au goût du jour

« Puiser dans les techniques ancestrales est paradoxalement une nécessité dictée par l'avenir » dit Emilio Grandi, architecte italien, responsable du projet de construction d'un hôpital pédiatrique en Ouganda pour l'ONG Emergency. Cet hôpital, entièrement conçu avec des matériaux locaux : terre, bois, végétaux, en utilisant uniquement les ressources locales, est issue d'une réflexion à long terme sur la pérennité d'un tel établissement dans son environnement particulier et sur son appropriation programmée par la population locale. De conception bioclimatique, il utilise aussi les techniques traditionnelles de construction propres à la région et au climat¹.

Les savoir-faire traditionnels sont plus que jamais d'actualité. En France, la construction en terre, après un total abandon sur nos territoires, bien que très répandue dans le passé dans de nombreuses régions, retrouve aujourd'hui un regain d'intérêt. Un congrès international sur la construction en terre a lieu à Lyon en juillet 2016. Un « guide des bonnes pratiques de la construction en terre » en est en cours d'élaboration à l'initiative du ministère de l'Ecologie.

« Guide des bonnes pratiques de la construction en terre »

Cette initiative du ministère de l'écologie, dans laquelle Maisons paysannes de France est un acteur essentiel, réunit les professionnels de cette spécialité dans toute la France. Six techniques mettant en œuvre la terre crue y seront répertoriées : pisé, bauge, adobe, torchis, terres allégées, enduits.

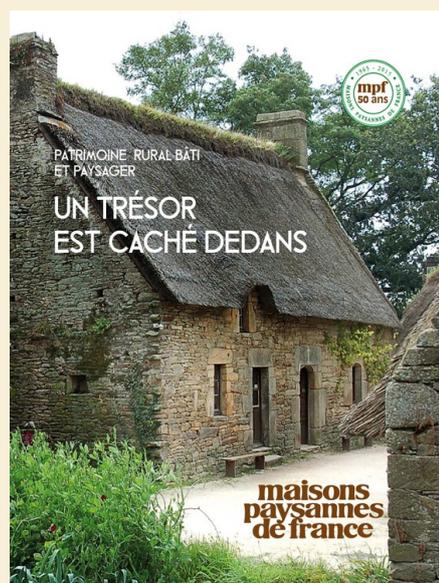
Depuis 50 ans, Maisons Paysannes de France s'est consacré à la sauvegarde des savoir faire en matière de bâti rural, non seulement pour préserver la qualité esthétique de nos maisons et de nos territoires, mais aussi pour maintenir vivantes ces techniques de construction ancestrales. Les maisons rurales anciennes sont en effet par essence écologiques, durables et adaptées à leur environnement. Écologiques parce qu'elles ont été construites avec les matériaux et les ressources locales. Ce n'est qu'avec l'apparition des transports que l'on a commencé à importer des matériaux venus d'autres régions. Bien souvent elles ont été construites

¹ - Projet exposé à la cité de l'architecture dans le cadre de l'exposition « La méthode Piano » du 11 novembre 2015 au 29 février 2016, Palais de Chaillot.



Initiation au torchis, Saint-Hilaire-du-Harcouët, 2015.

par les habitants eux mêmes, utilisant l'expérience acquise par des générations d'usage. Elles ont été construites en symbiose avec leur environnement en utilisant avec le maximum d'économie et d'ingéniosité les ressources disponibles. La main de l'homme y est lisible dans ses moindres détails et c'est ce qui les rend si attachantes. L'apparition des maté-



L'action de Maisons Paysannes de France est retracée dans le livre « Un trésor est caché dedans.. », publié à l'occasion du cinquantenaire et disponible sur commande à Maisons paysannes : <http://www.maisons-paysannes.org/boutique/ouvrage-des-50-ans-de-mpf-un-tresor-est-cache-dedans/>

riaux industriels a cassé cette communion avec les lieux en apportant une certaine simplicité et facilité de construction, mais en plaquant, sans respecter les particularités locales, esthétiques et environnementales, un modèle unique et standardisé, en rupture avec son environnement.

Une association d'envergure nationale...

Maisons Paysannes de France, forte de ses cinquante années de collecte d'informations sur le bâti rural, s'inscrit aujourd'hui dans cette dynamique tournée vers l'avenir, de redécouverte des matériaux sains et écologiques en respect de l'environnement. Notre savoir faire acquis sur le terrain par nombre de bénévoles passionnés, actifs dans plus de 80 délégations départementales réparties sur notre territoire, est devenu une référence. Notre association est reconnue d'utilité publique, agréée « Environnement », représentée à la Commission nationale des monuments historiques, partenaire de la Fondation du patrimoine, membre du « G7 » patrimoine².

A ce titre elle défend les qualités du bâti ancien, dans le cadre de la loi sur la transition énergétique en tentant d'épargner nos maisons de l'obligation, prévue par la loi, d'isoler par l'extérieur tout bâtiment à l'occasion d'un ravalement... Ce qui risque de dénaturer une grande partie de notre patrimoine non conçu pour cela et le met en danger par l'utilisation de revêtements inadaptés.

Elle a également développé en partenariat avec le ministère de l'environnement un programme d'étude sur l'isolation du bâti ancien, et édité des fiches conseils que vous pouvez consulter sur notre site internet maisons-paysannes.org.

Avant toute intervention sur du bâti ancien, il est utile de s'informer, en particulier si vous prévoyez des travaux d'isolation. Nos fiches Atheba sont consultables sur notre site internet

<http://www.maisons-paysannes.org/restaurer-et-construire/fiches-conseils/>

... représentée dans la Manche.

Dans le département de la Manche, la délégation de Maisons Paysannes est au service de tous les occupants ou acquéreurs de maisons anciennes pour les aider et les conseiller dans leur projets de sauvegarde, de restauration

2 - Le G7 Patrimoine réunit les 7 grandes associations consacrées au patrimoine : La Demeure historique, Vieilles maisons Françaises, Patrimoine Environnement, Maisons Paysannes de France, Rempart, Sauvegarde de l'art Français, SPPEF.



© Maisons paysannes de France



© Maisons paysannes de France

Initiation à la construction d'un mur en pierres sèches, près de Granville

ou d'amélioration de leur patrimoine. Nous proposons des visites conseils gratuites pour nos adhérents, nous organisons des journées d'initiation aux techniques traditionnelles (enduits à la chaux, torchis, murs en pierres sèches...) et d'information, des rencontres entre adhérents et visites de chantiers. Le programme est disponible sur notre site internet : maisons-paysannes.org, sur la page Manche Actus ou Agenda.

MAISONS PAYSANNES DE FRANCE

Le Chemin Morin
50 520 La Bazoge

Contact :

02 33 59 26 34

manche@maisons-paysannes.org

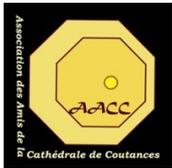
Nos délégués de pays

Sud manche : Daniel Herbert, délégué départemental. 02 33 59 26

Avranches, Granville : Florence de Groot, déléguée adj. 06 86 98 23 07

Coutançais, Marais : Laura Touvet . 06 86 75 86 26

Nord Cotentin : Jean Michel Moytier. 06 76 84 94 13



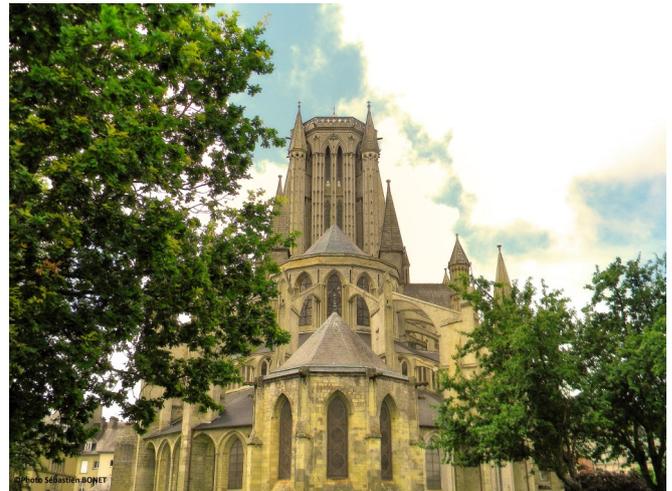
ASSOCIATION DES AMIS DE LA CATHÉDRALE DE COUTANCES

L'association des "Amis de la cathédrale de Coutances" est déjà relativement ancienne, puisque fondée en 1974, il y a donc plus de quarante ans. Elle a trouvé rapidement sa place à une époque où les politiques du patrimoine voyaient le jour et où le ministère de la Culture cherchait des partenaires locaux pour les mettre en œuvre. C'est ainsi que l'association a mis en place, en 1979 (avec le soutien de la Caisse des Monuments historiques), les visites des parties hautes de la cathédrale et les a gérées pendant une quinzaine d'années environ. Les quelques bilans conservés montrent que la fréquentation annuelle de ces visites oscillait entre 1500 et 2300 personnes, apportant ainsi des recettes non négligeables à l'association. Dix ans après, le Pays d'art et d'histoire de Coutances, créé en 1989, reprend en charge l'organisation de ces visites assurées alors par des guides-conférenciers placés sous sa responsabilité, ce qui est encore le cas aujourd'hui. Ce transfert ne sera cependant budgétairement effectif qu'en 1995,

L'autre volet principal d'activité a été très tôt l'organisation de concerts. Dès les premières années un concert un peu solennel est organisé le soir de la Pentecôte, avec le concours des ensembles célèbres de l'époque (chœurs de Saint Eustache, sous la direction du père Martin ou Orchestre Paul Kuentz). Des concerts d'orgue complètent pendant l'été cette programmation. À partir de 1985, date de mise en service de l'orgue restauré par la facteur Kern (avec le concours financier des Amis), les organistes de renom se succèdent à la tribune : Jean Guillou, Pierre Pincemaille, Bernard Focroulle, Louis Thiry, François Houbard, Olivier Lattry. Dans les années 90-92, cette programmation culmine avec une dizaine de concerts par saison, grâce notamment au concours de la Caisse des monuments historiques, qui finance une programmation nationale sous le titre "Monuments en musique". La cathédrale de Coutances est, de ce fait, un point fort de la programmation musicale d'été du département qui, dans le sud-Manche, bénéficie aussi du rayonnement des Heures musicales du Mont Saint-Michel. La disparition de celle-ci, en 1992, conduit à une redistribution des initiatives et voit la naissance des "Heures musicales de l'abbaye de Lessay" (1993). La qualité de cette nouvelle programmation et les moyens mis en œuvre conduisent alors les Amis de la cathédrale à restreindre leur proposition en la limitant aux seules auditions d'orgue dont la régularité maintient cependant un modeste mais fidèle public.

Au cours de cette période, allant environ de 1992 à 2006, l'activité de l'association ne se limite cependant pas à cette programmation musicale. Elle participe financièrement à l'amélioration de certains aménagements de la cathédrale : sonorisation, remplacement des chaises. En collaboration avec l'office du tourisme, elle finance un poste d'agent d'accueil pendant les mois de juillet et d'août, ce qui est encore le cas aujourd'hui avec le Pays d'Art et d'histoire et l'Office du tourisme communautaire. Elle publie aussi une plaquette d'histoire de la cathédrale, largement diffusée et vendue.

Une impulsion nouvelle est donnée en 2007. À l'initiative de Roger Bohuon, alors président, le projet d'une célébration du 8^{ème} centenaire de la cathédrale est mis en œuvre. Les collectivités locales et départementales, les associations et de nombreux bénévoles préparent pour l'année suivante un très riche programme de valorisation et d'animation de l'édifice. Célébrations, concerts, expositions et son et lumière s'échelonnent sur plusieurs mois afin d'illustrer cet anniversaire de construction de la partie gothique de la cathédrale mais aussi de nombreux moments de son histoire. L'écho



auprès du public est globalement très favorable et cette action se révèle un grand succès.

Devenue, dans les mois qui suivent, présidente, madame Dominique Husson souhaite que cet élan ne retombe pas et propose la création, à la mi-août, d'un festival "A la gloire de Marie". Il se déroule pour la première fois en 2010 et réunit exposition, concerts et conférences avec un succès public très honorable.

Au cours des années suivantes, cet événement estival de la mi-août s'élargit à l'ensemble de l'été et prend en 2012 l'appellation d' "Estivales de musique sacrée" avec comme contenu un concert hebdomadaire (le jeudi) en juillet et août ainsi qu'un moment fort d'ouverture (par deux fois co-produit avec le Théâtre municipal de Coutances) et un concert de clôture le 15 août. Gérée à petit budget mais avec le très clair soutien de la municipalité, ce festival trouve peu à peu une place modeste mais réelle (150 personnes par concert) et semble répondre à une attente des acteurs locaux et du public. À cela s'ajoute une initiative exceptionnelle : l'ouverture de la cathédrale pendant le festival "Jazz sous les pommiers", le jeudi de l'Ascension (près de 4000 visiteurs en quelques heures) et une proposition plus modeste d'ouverture les samedis soirs de l'été, entre 20h30 et 23 h00.

Depuis deux ans, l'association collabore avec les "Amis de l'abbaye de La Lucerne" afin de créer un pôle d'attractivité en faveur des musiques classiques en Centre-Manche. En 2016, cette collaboration sera élargie à nouvelle association des "Orgues du bocage coutançais" pour des concerts à Hambye et La Rondhaye. Toutes ces initiatives et projets restent cependant fragiles puisqu'elles dépendent de la volonté politique des politiques locales qui les soutiennent financièrement. La venue de nouveaux adhérents reste donc essentielle.

*Jean-François Détrée,
Président des "Amis de la cathédrale".*



Les Amis de la Cathédrale de Coutances
1, rue du Puits Notre-Dame
50200 COUTANCES

Tél. 02 33 45 43 97
Courriel : cathedralecoutances@free.fr

association déclarée sous le n° 0503002547



SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

Histoire et Hypomnemata : 180 ans de promotion de la connaissance

Le département de la Manche est à la croisée de modèles de vie associative historique, des micro-associations dont le champ d'étude est l'histoire locale – un monument, une commune – et des sociétés généralistes dont, bien souvent, le rayon d'action est l'arrondissement ou le département. La Société d'archéologie et d'histoire du département de la Manche appartient à ce second type.

voie ainsi que les savants collectionneurs et leurs cabinets de curiosités. L'appétit du savoir est alors dirigé vers tous les horizons : botanique, astronomie, géographie, minéralogie, archéologie... L'histoire n'est qu'une composante de la culture des élites qui se rassemblent en compagnies. Sous la Monarchie de Juillet (1830-1848), un nouveau temps de création de cénacles est illustré par la naissance de sociétés de préfecture ou de sous-préfectures, à Saint-Lô et à Avranches.



© Guy de Gand, 2016.

Les érudits mirent leur savoir en commun, petits groupes de notables qui se réunissaient pour écouter la lecture d'une « dissertation » archéologique ou historique, « causerie » qui permettait d'évoquer les traces du passé ou commenter un document trouvé dans les fonds d'archives. L'objectif était de constituer – ou plutôt de reconstituer – le passé qui avait subitement disparu pendant la Révolution française. Claire reconquête du souvenir de la vie médiévale, de l'ancien régime, dont les monuments archéologiques élevaient encore leurs ruines – Mont Saint-Michel, Lucerne, Hambye, Montebourg... Comment transformer ce souvenir restitué en mémoire permanente ? Les hypomnemata – supports de la mémoire – ne peuvent se résumer à la parole qui s'envole ; il a fallu rechercher d'autres objets spécifiques à la conservation de la recherche et du savoir.

La permanence de l'écrit.

L'accumulation des savoirs archéologiques et historiques a tôt fait de susciter une interrogation : comment patrimonialiser le produit de la recherche ? Comment le travail des uns ou des autres pourrait-il être transmis ? Par un processus cumulatif, il permettrait de constituer les fondements de recherches futures. Les statuts de la société sont d'ailleurs clairs : « promouvoir les études historiques, archéologiques et autres relatives au département, [...] rechercher les objets ou documents anciens ou contemporains susceptibles d'intéresser les historiens futurs, [...] veiller à leur conservation, ainsi qu'à celle des monuments offrant un intérêt historique, archéologique ou artistique ».



© Guy de Gand, 2016.

Assemblée générale de la Société, le 30 mars 2016, à Avranches

Une association d'érudition.

Fondée en 1836, la Société est l'héritière de mouvements scientifique et d'érudition entamés au cours de l'époque moderne. Les académies créées aux XVII^e et XVIII^e siècles – l'Académie de Cherbourg en 1755 – ont ouvert la

Les premières réalisations visibles et accessibles à un large public furent les expositions industrielles, comices agricoles, courses hippiques, ainsi que les visites de fermes modèles. Enquêtes économiques avant l'heure qui permettaient de mettre en avant les techniques les plus avancées du temps. La diffusion du savoir devait permettre de faire pro-

gresser éleveurs, artisans, producteurs. La Société apportait sa pierre à l'édification du monde contemporain. Dans le même temps, elle donnait à voir le passé. Dons multiples de ses membres, de bienfaiteurs, un musée fut constitué et ouvert à Saint-Lô. En 1944, le bâtiment fut détruit mais les œuvres furent partiellement sauvées.

Les premiers auteurs franchirent le pas de la publication. Les *Notices, mémoires et documents publiés par la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire et d'histoire naturelle du département de la Manche* furent édités en 1851. MM. Dubosc, Lepin-gard père et fils, Guillot, Pigeon, Le Clerc... accumulent les études sur le passé de Saint-Lô et de sa région, ou plus généralement sur le département de la Manche. Association généraliste, les articles portaient sur l'agriculture, l'industrie, la botanique... voire la poésie.

Pourtant, dès le Second Empire, les « archéologues » l'emportèrent et l'association se spécialisa véritablement, phénomène achevé en 1944 avec la disparition de l'abbé Frémy (sciences naturelles). À l'issue de la Seconde guerre mondiale, le bilan était bien triste. Malgré la lutte menée par ses membres pour sauver les monuments en partie ruinés, l'association avait perdu une grande partie du travail de patrimonialisation entamé depuis 1836 : local, musée, archives. En fait, c'était l'ensemble du département de la Manche qui avait été profondément touché dans sa vie culturelle.

Promouvoir le savoir sous différentes formes.

Les efforts pour faire revivre l'association furent manifestes : commandes de peinture de peinture pour conserver le souvenir des ruines de Saint-Lô, courriers pour demander la préservation du patrimoine, organisation des cérémonies du 150^e anniversaire de la Société... il fallut attendre 1958 pour que les conditions soient de nouveau réunies pour redynamiser l'association. Yves Nédélec, directeur des Archives départementales de la Manche, André Dupont, secrétaire de la Société conjuguèrent leurs efforts pour restructurer l'asso-



La Revue de la Manche est éditée par la SAHM

ciation. Regroupant désormais trois sections – Granville, Saint-Lô, Valognes – les activités historiques ont été multipliées.

Les sections et la structure centrale construisent en synergie l'histoire du département de la Manche. Les conférences mensuelles regroupent près de 180 personnes dans les trois villes de Granville, Saint-Lô et Valognes. Des excursions trimestrielles ou annuelles permettent de découvrir le patrimoine du département. Depuis une quinzaine d'années, chaque section a reçu le Congrès de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie ; haut moment de la recherche associative et universitaire, il a permis d'aborder *Les Normands et l'outre-mer*, *Les Anglais en Normandie*, et *Éduquer et instruire en Normandie*. Pourtant,

la permanence induite par l'écrit est toujours bien présente. Les actes des congrès en font foi mais aussi, la série de la revue n'a jamais été interrompue depuis 1851. Devenue la *Revue du département de la Manche* en 1958 – désormais la *Revue de la Manche* – elle est publiée au rythme d'un fascicule par trimestre. Élaborée par un comité scientifique, elle vise à diffuser le savoir historique et à s'inscrire dans cette volonté de continuer la construction d'une histoire commune, celle du Cotentin et de la Manche.

Depuis 180 ans, les membres de la Société d'archéologie et d'histoire du département de la Manche sont soucieux de construire et de diffuser le savoir sous différentes formes. Les hypomnemata ont varié, signe de la vivacité de la recherche et de l'adaptation de la diffusion du savoir selon les époques. Les 380 membres, les lecteurs des bibliothèques abonnées, les sociétés historiques partenaires... toutes et tous conjuguent le plaisir de l'histoire, de la découverte pour que chacun puisse construire son propre récit historique et permette l'édification d'un commun et futur patrimoine normand.

Georges-Robert Bottin
Docteur en histoire moderne
Président de la Société d'archéologie et d'histoire
du département de la Manche

Société d'archéologie et d'histoire du département de la Manche

Siège social : Archives départementales de la Manche, 103, rue du Maréchal Juin, 50000 - Saint-Lô

Adresse postale : Maison des Associations

Impasse Dr Schweitzer - 50000 Saint-Lô

Courriel : sahm.normandie@orange.fr

La SAHM est composée de trois sections :

SAHM section de Saint-Lô : Maison des Associations, n°20, impasse Dr Schweitzer - 50000 Saint-Lô

SAHM section de Granville : Françoise Hoenner, 611 route des Meris - 50380 Saint-Pair-sur-Mer

SAHM section de Valognes : BP 122 - 50700 Valognes



ASSOCIATION ATOUTCOM

Association des élèves de la section BTS communication des entreprises du lycée Pierre et Marie Curie de Saint-Lô.

Créée dès la première année du BTS Communication des Entreprises (ancien libellé du BTS Communication), l'Association Atoutcom a survécu à la réforme même si son utilité semble moins évidente. Dans l'ancien BTS elle permettait surtout d'encadrer des actions. C'est toujours le cas mais la très grande majorité des projets se développe en dehors de l'association. Elle a néanmoins d'autres cordes à son arc. Nous l'avons vu récemment pour la cafétéria commune des Com et des TC. Elle reste par son statut une entité juridique susceptible de représenter les étudiants du BTS. Ce statut permet une transparence financière, donne accès à un compte bancaire, une assurance, et d'une manière générale, un cadre formel nécessaire à toute action. Par ailleurs, elle doit être un cadre associatif, un lieu convivial, d'aide, d'entraide. Une association existe pour aider ses membres et doit donc prévoir des fonds pour ces dépenses. Ce doit aussi être un lieu d'action afin de financer ces dépenses. Organisation de soirées, d'actions, de projets, quels qu'ils soient... Ce sont ces actions qui font vivre l'association, la dynamisent, les différentes promotions sont plus ou moins actives. Certaines furent très festives, d'autres beaucoup moins... Un nouveau bureau a été élu. Vive le nouveau bureau ! Nous lui souhaitons bonne chance pour porter haut le nom d'Atoutcom et pour faire vivre une communauté étudiante dédiée à la communication, à la mise en commun, au partage.



La Manche, éducation, culture & patrimoine

Rue des Tanneries-Prodhomme
50200 COUTANCES

Directeur de publication : Nicole BONNEMASON
Rédacteur en chef : Michel LE BOHEC
Mise en page : Yves MARION

Téléphone : 06 18 69 04 72

ISSN : en cours



mae
Depuis 1932

MON PREMIER ASSUREUR



De la conception...
à l'impression...

ZONE DE CROMEL
ST-QUENTIN/LE HOMME

02 33 58 04 39
CONTACT@IMPRIMERIE-MODERNE.COM

PARTENAIRE DE VOTRE COMMUNICATION

BODECOR
MPS
Menuiserie Peinture
Sol & Vitrerie



ZA de la Chevalerie - 50000 SAINT-LO
Tél. 02 33 55 42 42 - Fax 02 33 55 42 44
E-mail : bodecor@wanadoo.fr - Site : bodecor50.com



MAIF

Z.A de Blactot
route de Saint-Côme
50500 Carentan

ASSUREUR MILITANT.

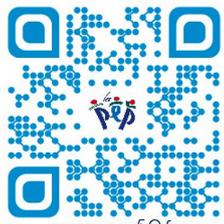
02 33 71 30 00



Les PEP 50
La solidarité en action

Association
Départementale
de la Manche

02.33.57.95.81
pep.manche@adpep50.org



www.pep50.fr

Pour scanner, téléchargez
l'application gratuite unitag

Siège social PEP50

24 Rue de la Poterne
50 000 Saint-Lô

15, rue Valhubert
AVRANCHES

Accord Music

Ventes - Réparations - Locations - Animations - Cours

Tél. 02 33 60 08 43

accordmusicavranches@gmail.com
facebook : accord music

S.A.R.L. - EL Musique de 5160 € - R.C.S. Coutances 732 913 673

planet R
Librairie




1000 m²
au service
de la musique
et de l'audiovisuel

tous instruments de musique
pianos
accordéons
vente location sav

341 Boulevard de Strasbourg
Rond point de l'europe
50000 Saint-lô Tél 02 33 57 21 62

www.musicssam.com

sonorisation
éclairage
audiovisuel
backline
mac
vente location sav